

JE PAYE MA Zakat

SELON L'ÉCOLE HANAFITE
BASÉE SUR L'ANNÉE LUNAIRE

DATE : ___ / ___ / ___

1/2

MONTANT DU NISSAB EN COURS

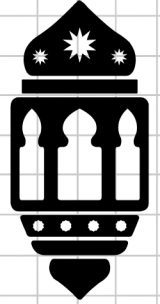
_____ €

PRIX DU GRAMME D'OR

_____ €

PRIX DU GRAMME D'ARGENT

_____ €



CRITÈRES

- JE SUIS MUSULMAN ET SAIN D'ESPRIT
- JE SUIS PUBÈRE
- JE POSSÈDE DES BIENS IMPOSABLES :
 - qui sont en plus de ceux de mes dépenses quotidiennes nécessaires
 - qui atteignent le seuil imposable (nissab)
 - qui restent en ma possession pendant une année lunaire (malgré fluctuations durant l'année)

TYPE DE BIEN #1 : L'OR ET L'ARGENT (bijoux or +12 carats, bijoux argent, pièce, vaisselle, alliage à majorité d'or ou d'argent...)

Prix du gramme d'or

_____ €

X

Quantité d'or

_____ g =

Richesse réelle en or

_____ €

Prix du gramme d'argent

_____ €

X

Quantité d'argent

_____ g =

Richesse réelle en argent

_____ €

Si je ne possède QUE (sans biens de type 2, 3, 4 ou 5) de l'or pour moins de 87,48 g je ne paierai pas de zakat.

Si je ne possède QUE (sans biens de type 2, 3, 4 ou 5) de l'argent pour moins de 612,36 g je ne paierai pas de zakat.

TYPE DE BIEN #2 : MONNAIE (fiduciaire ou scripturale)

Richesse réelle en monnaie : _____ €

TYPE DE BIEN #3 : MARCHANDISES COMMERCIALES (biens achetés avec l'intention d'être vendus ou transformés pour de la vente) Basé sur prix de revente (plusieurs avis)

Richesse réelle en marchandises : _____ €

JE PAYE MA Zakat

SELON L'ÉCOLE HANAFITE
BASÉE SUR L'ANNÉE LUNAIRE

DATE : ___ / ___ / ___

MONTANT DU NISSAB EN COURS

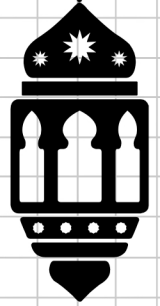
_____ €

PRIX DU GRAMME D'OR

_____ €

PRIX DU GRAMME D'ARGENT

_____ €



TYPE DE BIEN # 4 : CRÉANCES (non contesté par le débiteur, argent prêté à quelqu'un, ou somme que quelqu'un nous doit)

Si on a de fortes chances de ne pas être remboursé, on ne considère pas cette somme
Pour les dettes à long terme, on considère la somme remboursée dans l'année à venir

Richesse réelle en créances : _____ €

TYPE DE BIEN # 5 : ACTIONS EN BOURSE
A détailler auprès d'un savant.

SOMMES DÉDUCTIBLES

Loyer en cours : _____ €

Impôts déjà dûs : _____ €

Dettes : _____ €

Autres : _____ €

CALCUL FINAL :

Sommes des richesses réelles des différents types de biens : _____ € (A)

Sommes de ce qui est déductible : _____ € (B)

Richesse réelle zakatable = A-B = _____ - _____ = _____ €

Si A-B < nissab alors on ne paye pas de zakat.

Si A-B > nissab alors (A-B) ÷ 40 = _____ € ← **A PAYER**

Ce qui n'est pas imposable : vêtements, ustensiles de cuisine, mobiliers, électroménagers, maison habitation, biens immobiliers (les loyers perçus sont imposables), bijoux autres que or ou argent, outils de travail, pierres précieuses personnelles, les biens acquis de manière illicite (il faut s'en débarrasser).